

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 258. — Avril 1904.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 12 Avril 1904, à deux heures et demie précises, dans la salle ordinaire des réunions, place du Parvis-Notre-Dame.*

ORDRE DU JOUR :

- 1° Concours de la Société en 1905 à Crépy-en-Valois. — Nomination de la Commission de visite des fermes.
- 2° Projet de loi sur l'emploi du sucre dans l'alimentation du bétail et en particulier pour les chevaux de l'armée, présenté par M. le Ministre des Finances.
- 3° Démarches à faire pour obtenir une meilleure organisation des trains pour Paris et pour Senlis, afin de rendre plus facile la fréquentation de ces marchés.
- 4° Vœu à émettre pour la vente des avoines et des fourrages au régiment de Senlis directement par la culture, ainsi que cela vient d'être établi à Meaux.



SENLIS

IMPRIMERIE E. VIGNON

1, rue Saint-Pierre, 1.

—
1904

SOMMAIRE :

- Procès-verbal de la séance du 13 Mars 1904.
Les pailles et fourrages pressés pour l'exportation.
Le bétail au Concours général de Paris.
Commission des questions agricoles du Syndicat des fabricants de sucre. —
Essais culturaux sur la betterave à sucre.
Récolte et commerce des pommes de terre dans le Royaume-Uni.
Correspondance : Réponse de la Compagnie du Nord à M. Léon Martin.
Vérifions sérieusement nos feuilles d'impôt.
Chronique de la *Société agricole*. — La baisse du Nitrate.
-
-

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

NOUVE :

CB :

SHAS



0 000000 069427

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 258. — Avril 1904.

Compte Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 13 MARS 1904

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT

Sont présents au Bureau : MM. Martin, Devouge, Roland, Fautrat.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Fautrat appelle l'attention de la Société sur les blés Japhet, qui ont été couronnés au Concours de Semences de céréales.

Le rendement de ces blés, sur certaine terre, a été à peu près l'égal du rendement des blés d'automne. Il y a dans ce résultat un fait très remarquable. Des déterminations présentées à l'Académie des Sciences par M. Sainte-Claire Deville, ont établi que, pour l'évolution complète des blés de Normandie, il fallait une somme de chaleur évaluée à 2.400 degrés.

Le blé Japhet, semé fin mars ou commencement d'avril, est loin d'exiger autant d'unités caloriques. Il serait intéressant de noter les différentes phases de sa végétation, la levée, le tallage, l'épiage et le rendement.

MM. les Agriculteurs qui ont signalé le Japhet et les services qu'il peut rendre comme blé de printemps, voudront certainement compléter son étude en envoyant au Bulletin les résultats de leurs observations.

M. le Président demande à la Société s'il est possible d'être fixé dès maintenant sur le prix de la betterave en 1904. Il n'est rien précisé à cet égard. On sait que la fabrication a produit environ 400.000 tonnes de sucre de plus

que les années ordinaires. Le moyen économique de parer aux inconvénients de cette surproduction paraît être d'organiser la vente de l'alcool dénaturé, de tout faire pour diminuer le prix de revient, de telle sorte que la betterave de distillerie vienne en partie remplacer la betterave à sucre, et rétablisse ainsi l'équilibre détruit.

Il est donné lecture d'un rapport très intéressant sur les pailles pressées, que M. Rommetin a communiqué à l'une des dernières séances de la Société Nationale d'Agriculture. La paille, aux environs de Soissons, est-il dit, dans le rapport, est comprimée pour former des balles du poids de 250 kilog. au mètre cube, liée au fil de fer. De cette sorte, elles peuvent être expédiées sous un très petit volume en Angleterre et en Belgique.

C'est un grand débouché pour notre agriculture de l'Oise, et l'exportation pourrait s'étendre à la région du Midi, où la paille ne tarderait pas à remplacer le bois, dans la fabrication du papier, si la réduction des tarifs de l'Orléans et du Midi venait en aide à l'industrie et faciliter les transports.

M. Varlet, cultivateur à Vérines, est présenté et admis comme membre de la Société.

Le Secrétaire,

L. FAUTRAT.

Le Président,

LÉON MARTIN.

Les pailles et fourrages pressés pour l'exportation.

Quand on s'éloignait de Paris vers le Nord et que, parvenu à une distance de 60 kilomètres, on commençait à toucher les plaines du Valois pour atteindre ensuite celles du Soissonnais, on voyait toujours, il y a dix ans à peine, un nombreux cortège de meules de pailles et de fourrages autour des bâtiments de chacune des exploitations agricoles de cette région.

La paille de blé et d'avoine, certains fourrages même, n'ont souvent qu'une faible valeur marchande et sont, de plus, très encombrants : ils ne peuvent, tels quels, s'exporter à de grandes distances.

Le cultivateur ne pouvait en vendre qu'en cas de hausse sensible sur le marché de Paris et ces époques de cherté, permettant l'exportation, sont devenues de plus en plus rares.

Cette abondance de paille, conséquence immédiate des fortes récoltes de céréales dues à l'habileté des agriculteurs du Soissonnais, s'accrut encore quand l'emploi des engrais chimiques vint augmenter les rendements, mais l'encombrement devint excessif quand le Soissonnais vit diminuer le nombre

de ses troupeaux et que les moutons disparurent presque complètement de cette région où ils avaient été, autrefois, si nombreux et si renommés.

Pourquoi donc, aujourd'hui, ce même pays apparaît-il, quand arrive la fin du mois de mai, aussi vide de toutes récoltes ? Pourquoi ces longues théories de meules de pailles ont-elles si complètement disparu, et comment a pu se modifier, aussi radicalement, une situation qui semblait devoir se perpétuer en s'aggravant encore ?

C'est qu'une industrie nouvelle est venue s'établir dans ce pays : condensant, à l'aide de puissantes machines, les pailles et les fourrages sous un volume cinq fois moindre, elle en a permis l'exportation à des distances qu'il leur eût été impossible d'atteindre sous leur forme ordinaire, et dans des pays où nos produits français n'avaient jamais pénétré.

En 1894, une importante maison anglaise qui fournit à elle seule la plus forte partie des fourrages nécessaires à la cavalerie de Londres, établit un comptoir à Soissons et commença l'achat des pailles et des fourrages qu'elle expédiait exclusivement en Angleterre. Cette maison s'approvisionnait, jusque-là, en Belgique et en Hollande et tentait de s'établir en France. Elle ne pouvait trouver de pays mieux disposé à l'accueillir.

Elle acheta, d'abord, les pailles battues qu'elle comprimait en ballots liés de fil de fer. Elle enlevait aussi tous les regains de luzerne et les trèfles de bonne qualité qu'elle pouvait trouver.

L'élan était donné, on avait trouvé des débouchés assurés pour cette paille autrefois trop souvent invendable.

En 1897, un groupe d'agriculteurs fonda une Société au capital de 300.000 francs et fit l'acquisition du matériel nécessaire pour faire le battage des céréales et en comprimer la paille.

En 1900, un industriel vint s'installer, à son tour, à Soissons et, à l'aide d'un important matériel, se livra au commerce de l'exportation des pailles et fourrages. En ce moment, le nombre des machines et les moyens mis en œuvre sont tels qu'ils peuvent suffire au battage journalier de 2.500 quintaux de grain et à la compression de 300 à 400.000 kilogrammes de paille.

Au moment où commencèrent dans le Soissonnais les premiers achats de paille, les cultivateurs vendaient celles dont ils avaient extrait le grain par un battage préalable.

Plus tard, les conditions de la vente furent complètement modifiées. La paille est toujours payée aux 1.000 kilogrammes, mais l'acheteur se charge, en même temps, du battage des céréales sans que le cultivateur ait à

s'occuper d'autre chose que de fournir l'eau nécessaire à la machine à vapeur et d'enlever le grain battu et la paille pressée.

Le matériel employé se compose d'une machine à vapeur locomobile de la force de 20 chevaux, d'une batteuse à grand travail pouvant battre 5 à 6.000 gerbes par jour et rendant le grain complètement nettoyé, en sacs pesés automatiquement et prêts à être conduits au moulin ; et enfin d'une presse qui reçoit la paille au sortir de la batteuse et la comprime en ballots de 60 à 70 kilogrammes et d'une densité de 250 kilogrammes au mètre cube. Ce mode de vente de la paille est aujourd'hui le plus généralement adopté. En quelques jours le cultivateur peut réaliser, par ce moyen, une forte partie de sa récolte dont il fait battre, le plus souvent, un quart au mois de septembre, moitié au cours de la saison d'hiver et le dernier quart au printemps.

Et c'est ainsi que le commerce des pailles et fourrages pressés qui n'existait pas en 1895, se trouve avoir atteint, en moins de dix ans, un chiffre qui doit se rapprocher sensiblement de cent millions de kilog.

Voyons maintenant quels débouchés a pu trouver cette masse de produits jetés brusquement sur le marché.

Les fourrages, luzernes et trèfles, sont presque tous dirigés sur l'Angleterre, et le seul marché de Londres en absorbe la plus forte partie. Les Anglais recherchent surtout le trèfle, dont ils sont grands amateurs et qu'ils introduisent dans la ration de leurs chevaux. La partie de nos fourrages qui ne va pas en Angleterre est expédiée dans les garnisons de l'Est pour les besoins de notre cavalerie.

Quant aux pailles, elles sont divisées en deux catégories ; celles qui ne sont pas absolument saines ou ont été noircies par les pluies s'en vont aux papeteries du Nord de la France, de la Meuse, en Belgique ou du Luxembourg.

Les pailles bien blanches et bien sèches sont réservées à la consommation : de celles-ci c'est encore l'Angleterre qui en absorbe une forte partie et, sur le marché de Londres, nos pailles ont remplacé celles de Belgique et de Hollande qui, autrefois, l'alimentaient presque exclusivement. L'Alsace-Lorraine et le Nord de la Suisse commencent à devenir pour nous de très bons clients. Nos pailles ont repoussé de ces deux pays celles qui venaient d'Allemagne et spécialement de la Bavière et du Grand-Duché de Bade.

Le marché de Paris semblait s'offrir tout naturellement comme un débouché important, mais la paille avait à lutter là contre une forme de livraison de tout temps admise : la botte de 5 kilogrammes. Ceux qui tentèrent les premiers envois sur la place de cet article nouveau, dont la

qualité ne pouvait être exactement vérifiée que par l'ouverture des ballots, eurent le tort de ne pas apporter tous leurs soins à livrer une marchandise absolument saine ! Quelques kilogrammes de paille imparfaitement sèche enfermés et comprimés à l'intérieur des balles y formaient des moisissures qui firent refuser la marchandise par les acheteurs, et c'est ainsi que la paille pressée est encore rarement consommée à Paris.

Il faut espérer que l'usage des hangars, qui se sont multipliés depuis quelques années dans notre région, et permettent les battages à l'abri des intempéries, en assurant la bonne conservation de la paille et du grain, évitera cette humidité et laissera prendre, sur le marché parisien, à la paille pressée la place qu'elle devrait y occuper. Rien ne donne, en effet, une litière plus douce, plus spongieuse que ces pailles dont les tiges ont été aplaties et rendues souples par la pression qu'elles ont eu à subir.

J'ai voulu vous montrer, Messieurs, le développement considérable pris par une industrie qui ne date que de quelques années ; il y avait là, dans un pays de grande culture de céréales, un produit agricole mal utilisé, souvent même presque complètement perdu et c'est, aujourd'hui, entre deux ou trois millions de francs qu'il faut évaluer la somme versée annuellement à l'agriculture d'une partie du département de l'Aisne et de quelques cantons limitrophes de la Somme, de l'Oise et de Seine-et-Marne.

Mais que de régions, en France même, où pourrait pénétrer la paille pressée. Les papeteries du Jura, de l'Isère et de la Savoie, au lieu de s'alimenter à l'étranger de fibre de bois, devraient employer nos pailles. Les vigneronns du Midi, les éleveurs dans les pays de pâturages les accueilleraient avec empressement. Tout le pays des Alpes et de la Suisse méridionale les réclament.

Mais un obstacle absolu vient arrêter, pour le moment, l'exportation des pailles dans toutes ces régions ; les tarifs des chemins de fer qui les desservent : Paris-Lyon, Orléans, Midi, sont beaucoup plus élevés que ceux du Nord et de l'Est qui ont adopté la tarification au mètre carré de surface des wagons, ce qui permet le chargement de dix tonnes de pailles ou fourrages pressés par wagon.

Et j'appelle, en terminant, tout particulièrement votre attention sur cette situation : d'un côté, les tarifs de deux Compagnies de Chemin de fer permettant l'établissement d'une industrie, son rapide développement au plus grand profit de l'agriculture, l'exportation d'un produit dans tout le Nord et l'Est et même à l'étranger.

De l'autre, des tarifs trop élevés, mettant formellement obstacle à l'expor-

tation de ce même produit à des distances beaucoup moindres et dans des régions où il rendrait les plus grands services.

En vous demandant l'honneur d'être entendu, aujourd'hui, de votre Société, je n'avais pas seulement pour but de vous parler de cette industrie nouvelle des pailles et fourrages pressés, et de vous montrer les importants progrès qu'elle a réalisés en quelques années, je tenais surtout à vous signaler l'importance qu'elle est appelée à prendre à l'avenir, au plus grand profit de l'agriculture du Nord, si pouvait être réalisée, pour toutes les Compagnies de chemin de fer, l'unification des tarifs en harmonie avec ceux adoptés par la Compagnie du Nord.

Si ce résultat pouvait être obtenu par votre haute intervention, vous auriez bien mérité de notre agriculture et je serais tout excusé d'avoir retenu, pendant quelques instants, votre bienveillante attention.

ROMMETIN.

(Rapport présenté à la Société nationale d'agriculture.)

Le bétail au Concours général de Paris.

Les animaux reproducteurs.

Deux modifications importantes, que nous devons immédiatement mentionner, ont été apportées à l'organisation du concours des animaux reproducteurs de cette année.

La première de ces modifications, dont le *Journal* a déjà parlé, se rapporte à la création de prix de championnat. Cette modification, qui est heureuse, donnera son plein effet lorsque, par une installation spéciale aussi simple que facile, ou aura pris soin de placer côte à côte tous les lauréats champions, pour permettre la comparaison et faciliter un jugement sur la valeur de ces animaux, alors qu'actuellement ils se perdent dans l'ensemble.

La seconde modification vise la classification générale des reproducteurs bovins, divisés en deux grands groupes déterminés par leurs aptitudes et comprenant d'un côté les animaux chez lesquels domine l'aptitude laitière, et d'un autre côté les animaux chez lesquels domine l'aptitude à la boucherie ou au travail, ou les deux aptitudes combinées. Il reste maintenant à réclamer — ce que nous ne cessons de faire depuis plusieurs années déjà — que les animaux laitiers du premier groupement ne soient plus jugés seulement sur les seules formes ou aspect extérieurs, mais, en outre, d'après la qualité et

la quantité du lait produit, comme cela se pratique à l'étranger, de façon à faire valoir les mérites de nos races laitières par des rendements précis dont l'ignorance et la non publication ne tarderont pas à mettre cet élevage dans un état d'infériorité.

Ceci dit, nous rappellerons que le nombre total des animaux reproducteurs exposés s'élevait au chiffre de 1.564 têtes dont 973 pour l'espèce bovine, 469 têtes ou lots pour l'espèce ovine, et 122 têtes pour l'espèce porcine.

Tout d'abord, en commençant notre visite, nous nous trouvons en face de notre belle et robuste race normande dont l'effectif se monte à 150 têtes. Les génisses et les vaches y sont particulièrement remarquables. Le prix de championnat des mâles revient à M. Lebaron, pour un excellent taureau de 4 ans, caille blond, qui a balancé quelque temps pour le prix d'honneur. Une superbe vache de 6 ans, caille rouge bringée, aussi fine que parfaite de formes, vaut à MM. Lavoinne, les éleveurs distingués de la Seine-Inférieure, le championnat des femelles et le prix d'honneur des vaches et génisses des races laitières françaises de grande taille. Les autres principaux lauréats de la race normande sont MM. Lerouxel, Gillain, Lefauconnier, etc.

La race flamande, avec ses 81 têtes, avec ses vaches au pis régulier, volumineux, bien veiné, laissant deviner des laitières intarissables, fait fort bonne figure.

M. Schrevère-Paresys obtient le prix de championnat pour une vache de 5 ans, amplement et profondément développée dans toutes ses parties ; M. Decrombecque lui donne la réplique avec un très bon taureau de 3 ans et 7 mois qui est déclaré le champion des mâles de cette race et reçoit, en outre, le prix d'honneur des races laitières de grande taille. A côté de ces deux grands lauréats, MM. Caillau, Caron, Ghesteim alignent des animaux de grande qualité.

Toujours imposante par la taille et la masse de ses animaux, la race hollandaise ne compte cependant que 26 têtes. Les récompenses de cette race vont à MM. Delattre, Ghesteim, Boisseau, etc.

Avec la race de Salers (38 têtes), MM. Célarier, Abel, Palat, Couderc emportent la victoire. Le championnat des taureaux échoit à M. Célarier, pour un jeune mâle de 1 an 5 mois, et celui des vaches à M. Palat, pour une femelle pleine, de 4 ans.

La race Montbéliarde qui poursuit sa marche progressive a mobilisé au concours un effectif de 68 animaux. Sans doute, dans ce nombre, il serait désirable qu'on puisse éliminer certains sujets inférieurs qui déparent l'ensemble, mais néanmoins cette exposition reste attirante et intéressante.

Nous y remarquons les animaux primés de MM. Schelameur, Tatigny, Sarasin, de Toytot, Guyard, et plus particulièrement le taureau de 2 ans et 10 mois de M. Schelameur, et la très coquette génisse, âgée de 2 ans et 4 mois, de M. Tatigny. Ces deux animaux obtiennent, d'ailleurs, les prix de championnats de la race.

Nous placerons la race Suisse tachetée, appelée le plus communément race du Simmenthal, à côté de la race Montbéliarde, non seulement parce que ces deux races sont de même origine et présentent les mêmes caractères, mais aussi parce que nous relevons les mêmes noms d'exposants pour ces deux races. Les deux championnats de cette race tachetée sont décernés à M. Marie.

Comparativement aux deux races tachetées, dont nous venons de parler, la race Suisse brune, dénommée également race Schwitz, ne compte qu'un nombre infime d'animaux (14 têtes), parmi lesquels ceux de MM. Cossenet et Deville se classent au premier rang.

MM. Caillaud, Boinot, Chantecaille défendent avec succès la réputation de la race parthenaise, tandis que MM. Quey et Tissot, malgré l'éloignement, demeurent fidèles au rendez-vous, et permettent ainsi d'apprécier leurs Tarentais, toujours réputés.

La race Bordelaise faisait cette année son début au Concours général ; ses animaux, par leur pelage particulier, leur silhouette, leur petite taille, ont vivement intrigué les visiteurs. Cette petite race, qui vit sur les Palus bordelais, est avant tout une race laitière. Grâce aux efforts et à la direction imprimée à sa sélection depuis plusieurs années par M. F. Vassillière, qui s'est consacré à son amélioration et à son expansion, cette race possède aujourd'hui un type défini à aptitude laitière très prononcée. Son origine n'est point cependant sur les bords de la Gironde ; il la faut, au contraire, rechercher jusqu'au Nord de l'Europe, en pays balave. Il faut donc en conclure que la race Hollandaise et la race Bordelaise, bien que de corpulence fort différente, ont la même origine.

MM. Dutilleul, Teulé, Duchesne, Maxwell frères, se partagent les prix de cette race.

Comme toujours, la race Bretonne donne lieu à de nombreuses transactions et remporte un légitime succès, avec ses 57 petits animaux qui, à côté des Hollandais, dont ils portent la robe, semblent des jouets d'enfants. Parmi les lauréats, citons MM. Govin, Feunteun, Le Roux, Pernez, M^{me} veuve Gy. M. Feunteun, pour les mâles, et M. Le Roux, pour les femelles, obtiennent les prix du championnat.

Quant au championnat de la race Jersiaise (23 animaux), il revient à M^{me} Devémy.

Nous arrivons au second groupement des animaux, chez lesquels domine l'aptitude à la boucherie et au travail. Il est incontestable que dans ce groupement les races Charolaise et Limousine tiennent la tête. Les animaux de MM. Bouille, Besson, Chaumereuil, Colas, Advenier se placent en bonne posture sur la liste des récompenses réservées à la race Charolaise. Le championnat des mâles est décerné à M. Chaumereuil, un vétérinaire toujours sur la brèche ; celui des femelles, après une lutte ardente, revient à M. Advenier.

Après avoir obtenu le championnat des mâles de la race Limousine, M. de Bruchard remporte, en outre, le grand prix d'honneur avec son superbe taureau froment de 3 ans et 3 mois. L'autre grand prix d'honneur des races françaises du second groupe échoit également à la race Limousine, pour une vache de 5 ans appartenant à M. Delpeyrou.

Les autres lauréats de la race Limousine sont MM. Teisserenc de Bor, Delor, Parry, etc., tous éleveurs réputés.

Je passe sur la très intéressante et très nombreuse exposition de la race Durham (71 animaux), un compte rendu spécial devant en être fait, et je termine la visite de l'exposition des reproducteurs de l'espèce Bovine, en accordant un tribut d'éloges bien mérités aux Garonnais de MM. Courrèges, Buytet et Coussinet, aux Bazadais de M^{me} la baronne d'Yversen, sans oublier ceux de MM. Depons et Darquey ; sans oublier non plus les Gascons de MM. Bonnemaïson et Dilhan.

Le prix d'honneur pour le plus beau taureau des races françaises et étrangères de petite taille a été attribué à un taureau froment clair de la race de Lourdes, appartenant à M. Dallas ; le prix d'honneur des femelles des mêmes catégories est revenu à une petite vache blaireau, de 5 ans, de la race d'Aure, appartenant à M. Cazassus. Cette distinction n'a pas été sans surprendre les éleveurs qui ne connaissent point nos races des Pyrénées et qui, sans tenir compte du milieu et de la valeur particulière de ces animaux, les comparaient avec des animaux ayant atteint un degré supérieur de perfectionnement et de précocité.

L'exposition Ovine de cette année se distingue par la qualité des animaux et leur grand nombre. On sent que nos moutonniers, que stimulent les hauts prix et la rareté du mouton, veulent se montrer à la hauteur de la situation.

Dans le groupement des races françaises, les catégories les plus nombreuses sont : celles des dishley-mérinos (106 têtes), puis celle des mérinos avec leur

trois sous-catégories, (67 têtes) ensuite celle de la Charmoise (66 têtes), celle de la race Berrichonne (44 têtes). MM. Gilbert et Thirouin-Sorreau défendent vaillamment la vieille et classique réputation du mérinos de Rambouillet, qui remporte le prix d'honneur de la première catégorie avec un bélier de M. Thirouin-Sorreau. Le prix d'honneur des femelles de cette même catégorie est décerné à M. Lemoine, pour trois brebis mérinos de l'Île-de-France, âgées de 2 ans 3 mois.

Parmi les lauréats de la deuxième sous-catégorie des mérinos nous relevons les noms de MM. Conseil, Chevalier, Lesage, et celui de M. Galinier pour ceux de troisième sous-catégorie. Les championnats des mérinos reviennent par ailleurs à MM. Chevalier et Lemoine.

Pour la catégorie si nombreuse et si remarquable des dishley-mérinos, MM. Dargent, Delacour, Royneau, obtiennent, outre les premiers prix de catégorie, les prix d'honneur qui sont accordés à MM. Dargent et Royneau, et les prix de championnat pour béliers et brebis qui sont acquis à MM. Delacour et Royneau.

On ne peut se lasser d'admirer la finesse et la distinction de la race Charmoise qui reçoit un des grands prix d'honneur avec les coquettes brebis de M. Petit (Eure), lequel obtient encore le prix champion des brebis, alors que M. Penin se voit attribuer celui des béliers. Les animaux de MM. Montsaunin, Docteur Autellet, Chomet, de Bodard, Hermand, s'ils ne reçoivent pas les prix d'honneur qui ne peuvent se donner à tous, n'en sont pas moins des animaux de grand mérite.

Avec les Berrichons du Cher, MM. Aucouturier, Cornavin, Edme, nous montrent les produits robustes de bergeries dont la réputation est solidement établie. Un des prix d'honneur est remporté par M. Aucouturier pour un très remarquable bélier.

M. Charpentier se tient en tête des lauréats de l'Indre. Il obtient les deux prix champions de cette catégorie.

Comme chaque année, MM. Galinier et Brel nous présentent de bons animaux laitiers du Larzac et des Causses.

Les races étrangères à laine longue permettent à MM. Massé et Signoret, deux maîtres de l'élevage ovin, de nous montrer d'excellents dishleys. C'est M. Massé qui décroche avec maîtrise les deux prix champions des races étrangères à laine longue et le prix d'honneur des mêmes races avec ses brebis.

M. Corbière est proclamé le champion des races étrangères à laine demi-

longue pour ses brebis oxford-down, et M. Neveu, pour son bélier. D'excellents animaux de cette même race sont exposés par M. Lebugle (Eure).

Dans la catégorie des southdowns (laine courte), 59 animaux, dont il est inutile de dire la perfection, entrent en concurrence. MM. Fouret, Thome, Dodat, Petit, Patissier, Prégermain, Dormeuil, de Jouvencel, se signalent dans ce tournoi. Finalement M. Fouret en sort le grand vainqueur, avec les deux prix de championnat et le grand prix d'honneur pour un bélier absolument hors pair.

Nous terminons par l'exposition de l'espèce porcine qui comprend 60 animaux de races françaises ou croisements entre races françaises, soit 47 pour la race celtique (craonnaise et normande), 9 pour la race ibérique (limousine et périgourdine) et 14 aux races ou croisements français divers.

Dans la première catégorie (race craonnaise), MM. Thome, Goussé, Régnier, Gandon se partagent les prix, le championnat des femelles revenant à M. Goussé.

La deuxième catégorie (race normande), donne les principales récompenses à MM. Gandon et Lavoinne, le premier étant champion pour les mâles.

Quant à la troisième catégorie (race limousine), les prix se répartissent entre MM. Bonhomme, Faure, Deschamps, alors que ceux de la quatrième catégorie reviennent à MM. Prévost, Parisot et Régnier.

M. Gandon reçoit le prix d'honneur pour un verrat normand de 8 mois 5 jours.

Dans les races étrangères où le yorkshire domine, les premiers prix des races pures étrangères sont attribués à MM. Parry et Parisot ; MM. Wallet, Prévot, Lavoinne exposent également des animaux de bonnes formes.

Le champion des mâles (yorkshire) est pour M. Parry et celui des femelles (yorkshire) pour M. Parisot qui remporte en outre le prix d'honneur des races étrangères.

MARCEL VACHER.

Commission des questions agricoles du Syndicat des Fabricants de sucre.

Essais cultureux sur la betterave à sucre.

M. Saillard rend compte des essais cultureux qui ont été faits, en 1903, par le Laboratoire syndical, et qui avaient pour but d'établir la valeur industrielle et culturale comparée de quelques variétés de betteraves sucrières et demi-sucrières qui sont couramment employées à l'heure actuelle.

A cet effet, onze champs d'essais ont été institués sur les divers points de la région betteravière française.

Les expérimentateurs étaient :

Dans l'*Aisne* : MM. Brunehant, à Pommiers ; Krug, à Braisne ; Landrin, à Bertaucourt.

Dans l'*Eure* : M. Bouchon, à Nassandres.

Dans le *Nord* : MM. Camuset, à Bel-Aise ; Hayez, à Curgies ; Hélot, à Noyelles ; Manteau, à Wagnonville.

Dans l'*Oise* : M. Druelle, à Francières.

Dans le *Pas-de-Calais* : M. Lambry, à Louez-les-Duisans.

Dans *Seine-et-Marne* : M. Dufay, à Chevry-Cossigny.

Dix variétés ont été mises en comparaison : deux demi-sucrières roses, deux demi-sucrières blanches et six sucrières. Toutes ont des caractères fixés et sont employées couramment depuis bon nombre d'années. A chacune, il devait être réservé, dans chaque champ, une parcelle d'au moins 10 ares.

Ce sont les mêmes semences qui ont été envoyées respectivement à tous les expérimentateurs (chaque variété était désignée par un numéro et non par son nom) ; elles ont reçu, dans chaque champ, les mêmes engrais, les mêmes façons aratoires, etc. Elles ont donc bien été placées dans les mêmes conditions et les résultats obtenus sont bien comparables.

Les analyses nécessaires ont été faites au Laboratoire syndical. Afin que les échantillons prélevés puissent être analysés, aussitôt arrivés, les arrachages des divers champs ont été échelonnés depuis le 4 octobre jusqu'au 18 novembre.

La récolte a été déterminée (1) en pesant à la bascule de la fabrique les betteraves récoltées sur l'étendue totale de chaque parcelle, ou sur un rectangle de 20 mètres sur 10 mètres (2 ares). Toutes les pesées ont été rapportées à l'hectare.

Il ne faut point s'étonner que les rendements auxquels on est arrivé soient un peu élevés, car si on multiplie par 50 le poids des betteraves récoltées sur 2 ares, on obtient généralement un chiffre qui dépasse la récolte réelle.

Il faut noter aussi que les derniers arrachages ont été faits à une époque très tardive et que la végétation, cette année, a continué à progresser en octobre et même en novembre.

Il faut dire enfin que les champs d'expériences sont presque toujours l'objet

(1) Les onze champs ont envoyé les échantillons demandés ; l'un d'eux n'a pas fait connaître le résultat des pesées par parcelles.

de soins plus particuliers et que les résultats y sont presque toujours meilleurs que pour la culture d'ensemble.

Ces trois circonstances n'empêchent pas les résultats d'être instructifs, car ce qui intéresse avant tout, ce sont moins les rendements absolus que les rendements comparatifs des diverses variétés. D'ailleurs la méthode des parcelles d'un are n'est-elle pas celle qui, en ce moment, est la plus employée en Allemagne !

En même temps que le poids des racines, les expérimentateurs devaient envoyer le poids des feuilles et collets et les échantillons nécessaires.

Ces derniers se composaient, pour chaque parcelle, de 36 betteraves prélevées consécutivement sur trois lignes et de 36 feuilles, dont une par betterave. Les feuilles de chaque racine envoyée étaient séparées par torsion à la main.

Les analyses ont porté sur les racines, les collets et les feuilles de façon à renseigner sur la valeur industrielle des racines et collets et sur les quantités de matière sèche et de principes fertilisants contenus dans la récolte tout entière (racines, collets, feuilles). Pour abrégier le travail, les collets n'ont été analysés que pour quelques champs.

Tous les résultats obtenus ont été rassemblés en deux groupes : d'un côté, ceux qui se rapportent aux quatre variétés demi-sucrières, de l'autre, ceux ayant trait aux six variétés riches.

Ce sont ces moyennes qui sont reproduites ci-après :

	Variétés demi-sucrières.	Variétés riches.
<i>Rendements moyens :</i>		
Racines par hectare (10 champs).....	52.360 kil.	38.386 kil.
Sucre par hectare.....	6.013	6.041
<i>Analyse de la racine :</i>		
Eau pour 100 grammes.....	81,94	77,31
Sucre pour 100 grammes.....	11,44	15,65
Azote pour 100 de sucre.....	1,60	1,12
Cendres sulfatées pour 100 de sucre ...	12,6	8,6
<i>Analyse du jus de la racine :</i>		
Densité.....	6,11	7,98
Pureté apparente.....	80,30	88,30
Coefficient salin.....	15,6	32,9
Sucre dans la betterave par unité de densité dans le jus.....	1,87	1,96

Analyse des feuilles :

Eau pour 100 grammes.....	89,04	87,57
Azote pour 100 grammes.....	0,28	0,30
Cendres sulfatées pour 100 grammes...	3,09	2,96

Analyse des collets :

Eau pour 100 grammes.....	82,59	77,09
Sucre pour 100 grammes.....	8,57	12,27
Cendres sulfatées pour 100 de sucre....	43,29	29,74

Analyse du jus de collets :

Densité.....	5,52	7,29
Pureté apparente.....	65,5	77,3
Coefficient salin.....	8,38	16,71
Sucre dans le collet par unité de densité dans le jus.....	1,55	1,68

Matière sèche contenue dans la récolte d'un hectare.

1° Racines (10 champs) :

Matière sèche.....	9.456	8.709
Sucre.....	6.013	6.041
Azote.....	96	66,6
Cendres sulfatées.....	759	519

2° Feuilles (4 champs) :

Matière sèche.....	2.364	8.337
Azote.....	56,5	78,1
Cendres sulfatées.....	652	876

3° Collets (4 champs) :

Matière sèche.....	962	1.268
--------------------	-----	-------

Totaux pour la matière sèche par hectare :

Racines.....	9.456	8.709
Feuilles.....	2.364	3.337
Collets.....	1.062	1.268
Totaux.....	12.882	13.314

Des résultats qui précèdent, on peut tirer quelques conclusions, qu'il serait un peu hâtif de vouloir généraliser, mais qui sont, néanmoins, intéressantes :

1° Les variétés sucrières et demi-sucrières que nous avons comparées ont donné, à l'hectare, des rendements qui diffèrent d'un tiers environ ;

2° Elles ont donné, dans l'ensemble et par hectare, des quantités de sucre qui diffèrent peu. Les différences qu'accusent entre elles les variétés prises séparément sont de l'ordre des erreurs possibles d'expériences.

Voici d'ailleurs, les rendements et les richesses de chaque variété :

	Rendements moyens de 10 champs.	Richesse de la betterave dans les 11 champs.	Densité moyenne du jus dans les 11 champs.	Sucre à l'hectare.
	kilog.			kilog.
1. Variété rose de distillerie.	55.384	10,82	5,74	5.993
2. Variété blanche . — ...	46.038	12,48	6,64	5.471
3. Variété rose — ...	57.790	10,85	5,79	6.270
4. Variété blanche . — ...	50.250	11,62	6,25	5.839
5. Variété sucrière	36.789	15,90	8,23	5.883
6. —	39.688	15,62	7,92	6.199
7. —	37.415	15,93	8,10	5.960
8. —	38.662	15,11	7,87	5.842
9. —	37.908	15,11	7,67	5.728
10. —	39.845	16,00	8,12	6.375

3° Les variétés demi-sucrières ont donné, dans leurs racines, plus de matière sèche par hectare que les variétés riches ; leurs racines sont plus aqueuses, plus tendres, et se laissent plus difficilement diviser en fines cossettes ;

4° La quantité de matière sèche contenue dans la récolte totale d'un hectare (feuilles, collets et racines) diffère peu pour les deux groupes de variétés ; elle est plutôt plus élevée pour les variétés riches (300 à 600 kilog. par hectare, soit 2,5 à 5 0/0), c'est-à-dire d'une quantité que nous mettons, pour l'instant, faute d'essais assez nombreux, sur le compte des erreurs possibles d'expérimentation ; mais cette matière sèche n'est pas répartie de la même façon dans les deux cas. Les variétés riches en retiennent moins dans leurs racines et en contiennent plus dans leurs feuilles, lesquelles restent sur le champ et profitent à la culture suivante ; c'est pourquoi elles sont moins épuisantes pour le sol que les variétés demi-sucrières.

C'est pourquoi aussi leur jus est plus pur et renferme moins de sels ;

5° Les betteraves riches ont accusé, dans nos champs d'expériences, 1,96 de sucre dans la racine, par unité de densité du jus ; ce coefficient ne s'est élevé qu'à 1,87 pour les demi-sucrières ;

6° Le classement des variétés par ordre de production de sucre à l'hectare n'a pas été le même pour tous les champs.

Tels sont les résultats principaux auxquels ont conduit les expériences de cette année. Ils ont l'avantage d'être des résultats d'expérimentation directe, obtenus dans des conditions identiques, au lieu d'être des résultats d'appréciations *grosso modo* portées sur des récoltes obtenues dans des champs différents, avec des engrais différents, des façons aratoires différentes, etc.

Mais il faut se garder de les généraliser dès maintenant, car ils sont sans doute influencés par les conditions climatologiques de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre.

Ce n'est qu'en répétant les essais plusieurs fois qu'on peut arriver à des conclusions définitives ; une seule série ne saurait suffire à ce but.

M. Saillard recherche ensuite quelles sont, pour cette année, parmi les variétés expérimentées, celles qui apparaissent les plus avantageuses pour la sucrerie, pour la distillerie et pour l'alimentation du bétail.

Comme, en sucrerie, la valeur des produits résiduaux (pulpes, mélasse, écumes) est, à l'heure actuelle toujours inférieure aux frais de fabrication et de transport, ce sont les variétés riches qui procurent à l'agriculteur-fabricant de sucre le plus d'argent net par hectare (1).

En distillerie, quand la valeur de la pulpe dépasse les frais de fabrication et de transport ainsi que les différences d'épuisement du sol, ce sont les variétés demi-sucrières qui sont les plus avantageuses. Dans le cas contraire, il faut encore préférer les variétés riches.

Au point de vue alimentation, les variétés demi-sucrières qui sont supérieures aux variétés riches, parce que leurs racines donnent plus de matière sèche par hectare, et que la matière sèche alimente généralement plus de valeur que la matière sèche engrais, si l'on tient compte de ce fait que les principes non utilisés par l'animal se retrouvent dans le fumier et peuvent servir ensuite comme engrais.

M. Saillard termine en disant que, pour la question du choix de la betterave, il faut toujours rechercher quelles sont les variétés qui donnent à l'agriculteur-industriel l'unité de produit fabriqué (sac de sucre, hectolitre d'alcool, etc.) au prix de revient minimum, frais de culture et de fabrication compris ; mais il ne faut pas séparer l'agriculteur de l'industriel.

Par le simple jeu de la loi de l'offre et de la demande, à condition qu'il n'y ait pas de syndicats d'achat, — et il n'y en a pas pour le moment, — les avantages de la matière première la plus avantageuse se répartissent forcément, au bout d'un certain temps, entre l'acheteur et le vendeur.

(1) Ne pas oublier que les frais de fabrication et de transport sont sensiblement les mêmes par tonne de betteraves.

La matière première la plus avantageuse est, d'ailleurs, celle qui permet de lutter le plus facilement contre la concurrence étrangère, surtout quand on fait de l'exportation.

Le président de la Commission félicite M. Saillard sur la façon dont les essais ont été conduits et sur la manière claire et précise avec laquelle les conclusions ont été présentées.

Le Secrétaire,
LANDRIN.

Le Président,
J. LEGRAS.

Récolte et commerce des pommes de terre dans le Royaume-Uni.

Le *Boaf of agriculture* ayant déjà publié les résultats probables des récoltes en Grande-Bretagne pour 1903 et le *Département of agriculture* à Dublin, venant de fournir l'état estimatif de celles de l'Irlande, il est actuellement possible d'évaluer le montant des récoltes totales pour le Royaume-Uni.

C'est ainsi que la récolte des pommes de terre n'atteindrait que le chiffre de 53.613.801 quintaux en 1903 contre 60.146.377 quintaux en 1902 et 71.561.595 quintaux en 1901, pour tout le Royaume.

D'après les informations parues, cette diminution serait due en partie à la réduction des surfaces ensemencées, en partie aux ravages de la maladie favorisée par une humidité excessive. De plus, bon nombre de tubercules récoltés seraient considérés comme impropres à la consommation humaine.

Le *Berliner Markthallen Zeitung*, insistant sur cette infériorité de la récolte des pommes de terre au point de vue de la quantité et de la qualité dans le Royaume-Uni, et se basant d'autre part sur les pronostics défavorables, concernant la récolte en Belgique qui intervient dans l'approvisionnement du marché anglais, signale les besoins que les exportateurs allemands pourraient être appelés à couvrir et leur donne, d'après l'agent commercial impérial à Londres, sur le commerce des pommes de terre en Angleterre, les indications suivantes, susceptibles d'être utilisées, le cas échéant, par nos expéditeurs.

A Londres, les maisons anglaises pratiquent le commerce des pommes de terre sous deux principales formes qui sont : 1° le système de la consignation ou vente à la commission ; 2° le système d'achat par l'intermédiaire des agents. Le premier mode est le plus couramment usité. Dans ce cas, l'exportateur expédie sa marchandise à la maison anglaise, sans indication de prix

ferme de vente. Une première avance qui s'élève ordinairement aux 50 0/0 du prix de vente probable est versée par la maison ; le solde du compte est payé ensuite, une fois la vente effectuée, tous frais déduits. On doit ajouter que les risques étant à la charge de l'envoyeur, il sera prudent de s'adresser à une maison de toute confiance.

En ce qui concerne la marchandise, le commerce anglais préfère les grosses pommes de terre, sans excroissances anormales. Le poids moyen des tubercules devra varier entre 140 et 160 grammes. On devra évincer de toute expédition les échantillons malades ou meurtris ainsi que les spécimens de petite ou moyenne dimension qui supportent une baisse de 0 fr. 50 environ par 50 kilog. Parmi les variétés les plus marchandes, nous citerons les : *Up-tô-date*, *Magnum bonum*, *Prof*, *Mœrcker* et *Imperator*. Une variété nouvelle, la « *Northern-Står* » est également très appréciée, mais n'est pas encore très répandue. D'autres variétés encore, telles que : *Evergood*, *Royal Kidnez*, *British Queen*, *Langworthy*, *Snowdrap*, *White Elephant*, *Beauty of Hébron*, *Early rose*, sont aussi, bien estimées. Les Anglais manifestent une préférence très marquée pour les pommes de terre indigènes, qu'ils déclarent supérieures aux exotiques et qui, par suite, atteignent des prix plus élevés.

En outre de la Belgique citée plus haut, la Hollande, l'Allemagne et la France participent à l'approvisionnement du marché anglais. Ces importations varient naturellement avec l'abondance des récoltes, notamment chez les pays fournisseurs ; c'est ainsi que l'Allemagne qui avait introduit 1.023.927 quintaux en 1890, n'a pu expédier que 133.711 quintaux en 1902.

D'autre part, les pommes de terre de primeur proviennent principalement des îles Jersey, Guernesey, des Canaries, d'Espagne, d'Italie, d'Algérie et de la Bretagne française.

Notons qu'en 1903, le total des importations de pommes de terre dans le Royaume-Uni s'est élevé à 4.575.101 quintaux contre un maximum de 4.877.257 quintaux en 1888.

Ajoutons enfin, à titre de renseignement, qu'au marché de pommes de terre de *Borough* du 23 janvier 1904, les variétés et provenances ci-après étaient cotées ainsi qu'il suit *au quintal métrique* : *Ecossaises* (*Up-tô-date*) de 14 fr. 75 à 16 fr. ; *Anglaises* (*Up-tô-date*) de 13 fr. 50 à 14 fr. 75 ; *Allemandes* et *Hollandaises* de 10 fr. 70 à 12 fr. 30 ; *Françaises* de 10 fr. 05 à 10 fr. 70 ; *Belges* 10 fr. 05.

A. PION.

Correspondance.

Réponse à M. Martin, président de la Société d'agriculture de Senlis.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD
Exploitation. — Service central.

Paris, le 31 Mars 1904.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait, pour les agriculteurs venus à Paris au marché aux grains le mercredi, à ce que le train 235, qui part de Paris vers Soissons à 5 h. 20 du soir soit retardé et ait son heure de départ fixée vers 6 heures du soir.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des correspondances à assurer sur le parcours de Paris à Hirson, nous ne voyons pas la possibilité de réaliser cette modification.

En ce qui concerne la création d'un train les jours de marché entre Crépy et Senlis, nous ne pouvons l'envisager car le nombre de voyageurs susceptibles de l'utiliser ne nous paraît pas assez élevé pour justifier les frais supplémentaires considérables que sa mise en marche imposerait à notre exploitation.

Dans ces conditions, malgré tout mon désir de vous être agréable, je ne vois pas, à mon grand regret, la possibilité de donner satisfaction aux desiderata que vous avez bien voulu m'exprimer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'ingénieur en chef de l'exploitation,
X.

Vérifions sérieusement nos feuilles d'impôts.

On peut faire réduire soi-même ses impôts dans les trois mois de la publication des rôles.

Aux Contribuables qui viennent de recevoir leurs feuilles d'impôts, et qui constatent avec peine que loin de diminuer ils augmentent toujours, nous dirons :

Consultez *Le Guide pratique et juridique du Contribuable*, que vient de publier M. MERCIER, avoué honoraire, professeur de législation rurale à l'Institut agricole de Beauvais (Oise), sur la revision des impôts en ce qui concerne :

- 1° La propriété bâtie et les portes et fenêtres ;
- 2° La cote personnelle et mobilière ;
- 3° Les prestations et la transformation en taxe vicinale. Les subventions industrielles ;
- 4° Les prestations et les taxes des automobiles et des bicyclettes, etc.

Cet ouvrage de plus de deux cents pages contient tous les renseignements nécessaires, les évaluations de propriétés, les exemptions, les réductions à obtenir, le résumé de la jurisprudence sur les impôts, enfin les formules préparées pour les réclamations à faire. Il contient aussi les lois, règlements et la jurisprudence sur la vitesse et la circulation des bicyclettes et automobiles, et les responsabilités en cas d'accidents. Avec cette brochure le Contribuable connaît ses droits.

Prix franco : 1 fr. 60.

Envoyer mandat à l'auteur pour le recevoir.

Chronique de la *Société Agricole*.

La baisse du Nitrate.

Après la hausse déconcertante qui s'était produite ces temps derniers sur le Nitrate, la culture assiste maintenant, nous ne dirons pas seulement à la baisse, mais presque à l'effondrement de l'article.

Les spéculateurs qui avaient enflé les cours sans conserver la juste notion des choses, ont enfin trouvé devant eux des acheteurs disciplinés et bien décidés à ne pas se laisser exploiter davantage ; les demandes sont arrivées peu nombreuses et juste pour parer aux premiers besoins, ce pendant que les arrivages se faisaient régulièrement, avec même une avance sur les dates fixées, en raison des tempêtes qui avaient quelque peu poussé les voiliers plus vite qu'à la vitesse normale.

Le résultat était clair. En quinze jours le Nitrate a baissé de 2 francs (200 fr. par wagon) et peut-être cette baisse n'est-elle pas terminée, voici pourquoi.

Il apparaît dès maintenant que, dans notre arrondissement tout au moins, la consommation du Nitrate sera moins importante que les années précédentes.

La sole de betteraves est diminuée pour 1904; de plus un grand nombre d'agriculteurs, résolus à ne pas se laisser exploiter davantage par les nitratiers, ont cherché de l'azote dans des engrais *de remplacement* qui, pour la plus grande partie sont achetés et qui vont être employés aux dépens du nitrate : de là un déficit de consommation certain.

Nous estimons, nous, que ce déficit sera important.

La spéculation, qui ne veut pas se tenir pour battue, essayera à notre avis, une hausse nouvelle au vu de quelques demandes qui vont se produire, en raison de la baisse; il faudra encore une fois résister à la manœuvre et n'acheter qu'au fur et à mesure des besoins.

Et si nous pouvons, de cette façon prudente, gagner le mois de mai, il y a gros à parier qu'il y aura à cette époque du Nitrate à Dunkerque qu'il faudra liquider.

Et de même qu'en 1902, il se pourrait (nous le souhaitons vivement) que les nitratiers recueillent comme ils le méritent le fruit de leurs scandaleuses prétentions et soient obligés de donner au prix coûtant, peut-être même au-dessous, une marchandise qui ne devrait, en bonne logique et nous avons expliqué pourquoi, être vendue plus de 21 francs.

A. B.

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES CLASSIQUES

REGISTRES

LIVRES DE PIÉTÉ

MAROQUINERIE

E. VIGNON-SULAUX
1, RUE SAINT-PIERRE (EN FACE LA POSTE), SENLIS (OISE).

IMPRESSIONS
EN TOUS GENRES

*Billets de Mariage et d'Invitation, Avis de Naissance,
Têtes de Lettres, Factures, Circulaires, Cartes de Commerce.*

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

CARTES DE VISITE

Toute Commande en Librairie faite avant le Jeudi soir, est servie le Dimanche matin, sans frais.

Assurances contre la Grêle

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle fonctionnant en France.

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **L'Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Douze Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, **L'Abeille** ouvre la campagne Grêle avec un actif de plus de **QUINZE MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.

(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

A. BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Téléphone 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des exploitations garanties par **L'Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **23.200 hectares.**



SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. ^o/_o par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25, rue du Châtel.

Téléphone 44.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET O. *, O. M. A *

G. LEFEBVRE-ALBARET O *, O *, **G. LAUSSEDAT** (E. C. P.) **ET C^{ie}**

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),
Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUTS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.